

FRED KUPFERMAN

La corruption dans la République

« Suret-Lefort, qui savait, pour s'en être fait des succès dans les réunions publiques, que les concussionnaires abondent au Palais-Bourbon, fut tout de même interloqué d'apprendre petit à petit, et des membres de la majorité, que les fournitures de la guerre, les conventions avec les grandes compagnies, la conversion des obligations tunisiennes, les rachats de chemins de fer et la constitution du réseau de l'Etat étaient des « affaires ». Il comprit que, depuis douze ans, pas une grande entreprise où les pouvoirs publics eussent à intervenir n'avait pu se dispenser de faire la part de la corruption. »

Maurice Barrès parle en connaisseur. *Leurs figures*, roman de la corruption parlementaire, est, très ouvertement, un reportage sur le scandale de Panama. Des parlementaires qui tarifient leur vote, des journaux qui pressurent des administrateurs affolés pour leur extorquer des budgets de silence, c'est en effet le canevas classique d'un beau scandale, permettant d'exposer la putréfaction d'un régime.

Encore faut-il, pour que le scandale prenne consistance et provoque l'indignation attendue, que les institutions soient fondées sur la vertu. Le scandale salit Marianne parce que les républicains ont rêvé d'une République immaculée. En d'autres temps, la pratique des épices ne déshonore pas le juge, la distribution d'un brevet de colonel ou des bénéfices d'une abbaye ne gêne pas l'orgueil nobiliaire. La corruption ne naît pas avec la République, elle n'est pas fille du parlementarisme, comme le voudraient les détracteurs de « la Gueuse ». Mais la République s'est tracé un devoir moral. Elle demande à ses magistrats d'être purs, à ses fonctionnaires d'être

inaccessibles aux influences, elle institue les concours pour casser les reins au « piston », elle engage tous ses serviteurs à exercer un sacerdoce. Le devoir de vertu s'étend aux journalistes, fiers d'obéir à un code d'honneur rigide, aux élus, du plus humble au plus illustre, également tenus d'ouvrir à l'opinion le livre de leur vie. Il y a donc péril dans la République à disposer d'une influence et à exercer un mandat. Que la perfection ne soit pas de ce monde et que l'électeur demande à ceux qu'il traite si légèrement de « vendus » une rigueur qu'il ne pratique pas toujours lui-même, n'a jamais empêché les Français de se jeter avec gourmandise sur les scandales. Les cinq Républiques en ont souffert, même si, en comparant le faible effet d'affaires récentes aux ravages du Panama et de l'affaire Stavisky, on peut juger bien émoussée notre faculté d'indignation.

Seul régime à s'astreindre à un examen permanent de ses faiblesses, la République n'a qu'à s'en prendre à elle-même. En remontant à ses origines, on trouve l'Incorruptible. Robespierre, en acceptant complaisamment ce surnom, ne s'est pas contenté de vivre selon un code, il a voulu l'imposer. Personnellement indifférent à l'argent, aux femmes et à la bonne chère, il haïssait Danton parce que celui-ci, fanfaron de ses vices, ne pensait pas qu'il faisait tort à la République. Quand l'Incorruptible entre en juillet 1793 au Comité de Salut public, la vertu prend le pouvoir. Et annonce d'emblée son programme : « Partout des traîtres à démasquer, des émissaires soudoyés par les puissances étrangères à déjouer, des administrateurs infidèles à punir... »

Assurément, la société révolutionnaire était en danger et Robespierre n'avait pas inventé les agents de Pitt et Cobourg. Un an après sa chute, quand la guillotine ne menacera plus les généraux de la République, on verra un Pichegru se laisser acheter par l'ennemi. Il est vrai que le prince de Condé lui offre, pour se montrer passif, un million comptant, deux cent mille livres de rentes, le duché d'Artois, le gouvernement de l'Alsace et le château de Chambord. Reste que la paranoïa robespierriste s'épanouit sans contrainte en prenant appui sur les malheurs du pays. Elle a un remède infailible : la guillotine. Pour les zélotes, le ressort de la démocratie c'est la sainte alliance de la terreur et de la vertu : « La vertu sans laquelle la terreur est funeste, la terreur sans laquelle la vertu est impuissante. » Allant dans le sens des préjugés populaires, la République robespierriste va, dans sa brève existence, tout expliquer par la corruption. Le pain qui manque fournit la preuve d'une spéculation sur les farines, la bataille perdue, d'un arrangement avec l'Autrichien. Quand Robespierre prononce, le 8 Thermidor, son dernier

discours, sa dénonciation vague et violente de la corruption ambiante n'épouvante pas seulement Tallien et Fouché. Il en demandait trop à la France.

Les Républiques héritières mettront la barre plus bas. On le voit aux sanctions qu'elles prennent contre la corruption. Compromis dans le scandale de la Compagnie des Indes, Chabot avait été guillotiné au printemps de 1794. Un siècle plus tard, le ministre des travaux publics, Baihaut, compromis dans le scandale du Panama et qui avait, comme Chabot, commis la faute d'avouer, paie ses errements de cinq ans de prison. Encore, cette condamnation d'un corrompu est-elle exceptionnelle. La carrière politique d'un Rouvier, la carrière journalistique d'un Bunau-Varilla démontrent que l'immoralité n'est pas toujours punie.

« Que la République était belle sous l'Empire ! » Le rêve républicain est un désir, régulièrement déçu, de pureté absolue. Les mœurs peuvent devenir plus élastiques, les juges moins sévères, l'opinion plus tolérante, l'institution républicaine n'en conserve pas moins son socle de vertu. Quand ils sont dans l'opposition, les républicains ne dénoncent-ils pas les tares du régime en place ? En 1847, les purs des sociétés conspiratrices se réjouissent du scandale Teste-Cubières, qui éclabousse le trône de Louis-Philippe. A la fin du règne de Napoléon III, l'avocat républicain Jules Ferry dénonce *Les Comptes fantastiques d'Haussmann*, mettant en cause la gestion financière du préfet de la Seine, et la tolérance de l'Empire à l'égard de l'argent. Cette sévérité trace de périlleuses obligations aux successeurs. La II^e République, qui dura trois ans, n'a pas eu le temps de traîner sa robe dans la boue. L'histoire de la III^e est jalonnée en revanche d'affaires qui ont progressivement fait sombrer son crédit. Quand la Résistance rétablit en 1944 le régime républicain, elle proclame son intention de faire table rase de tout ce qui rappelle la vieille III^e.

Par la force des choses, les historiens se tournent vers cette République-là, quand ils veulent mettre en lumière les mécanismes de la corruption. Citons encore Barrès : « Ils mirent à nu devant Delahaye le rôle du baron de Reinach et de son principal agent Arton. Ils énumérèrent 150 députés, sénateurs et grands fonctionnaires à qui avaient été distribués, en 172 chèques, trois millions. Ils lui révélèrent que Barbe, ancien ministre, avait exigé 400 000 F ; que Sans-Leroy, député, faisant partie de la commission chargée d'examiner, en 1886, le projet relatif aux valeurs à lots, en avait assuré l'adoption moyennant 200 000 F pour acheter *Le Télégraphe* qui ne valait pas 20 F, parce que M. de Freycinet s'intéressait à ce

journal ; que le gouvernement avait réclamé 500 000 F pour l'acquisition d'un grand journal à l'étranger ; que 300 000 F avaient été remis à M. Floquet, ministre de l'intérieur, pour des journaux qu'il favorisait... »

Barrès, dans ce passage, satisfait sa passion boulangiste. Il montre aussi la pression exercée par les corrompus sur les apprentis corrupteurs, ces administrateurs du Panama qui doivent donner encore parce qu'ils ont offert une première fois. Les affaires de corruption exposées sous la III^e ont en commun, d'avoir traîné en longueur avant d'être connues du public, tant que les corrompus, sangsues attachées à leur proie, ont pu tirer de l'argent d'affairistes soucieux de discrétion. La même logique préside à une grosse affaire, comme le Panama, et à un scandale médiocre, l'affaire Stavisky : une légion de journaux, petits et grands, se faisant entretenir en menaçant de publier leurs dossiers, des plaignants que l'on met de compte à demi dans une autre escroquerie, des parlementaires qui promettent plus qu'ils ne peuvent tenir, et au bout du chemin, la culbute, parce qu'il est impossible de faire taire tout le monde.

Le public s'indigne et se réjouit de voir exposés, et parfois traînés en justice des professeurs de vertu. Déjà, dans l'affaire Teste-Cubières, le pire pour le ministre Teste n'était pas d'avoir reçu de l'argent, en contrepartie d'une concession à une société de travaux publics, mais d'être grand officier de la Légion d'honneur et président de Chambre à la Cour de cassation. Les honneurs déshonorent quand il y a une tache sur l'hermine. La III^e République sera traînée dans le box des accusés par une presse hostile, prompte à dénoncer la tare fondamentale, l'aplatissement prétendu de la magistrature devant le pouvoir politique, la corruption couverte, protégée par ceux-là mêmes qui ont devoir de la punir. Sous la plume hallucinée de Léon Daudet, cela donne, dans *Magistrats et policiers*, ce charmant tableau de mœurs : « En haut, tout en haut de la justice parisienne en France que voyons-nous : des larbins en toques et en toges, commandés par des politiciens obscènes ou véreux, eux-mêmes à la botte sanglante de policiers filous et assassins. Salue, bon peuple de Paris : M. le directeur des Affaires criminelles Mouton va passer dans son automobile, don de la mère Hanau ! Voici l'escarpe Dalimier, placier des bons de Bayonne ! Raynaldy va passer bras dessus, bras dessous, avec son Sacazan ! Voici René Renoult portant, sous son bras, la sportule d'Hayotte ! Voici M. le garde des Sceaux Raoul Péret, gonflé de la détrousse de la Snia Viscosa ! »

Républicain converti par Maurras, père de famille égaré par la douleur à la suite du suicide de son fils, Léon Daudet n'offre assu-

rément aucune garantie de sérénité dans le réquisitoire contre les serviteurs indignes de Marianne, qui forme le plus clair de son œuvre politique. Mais son système de pensée est intéressant, parce qu'à plusieurs reprises il a exprimé la méfiance profonde de l'opinion, qui ne croit pas toujours les pouvoirs publics quand ceux-ci proclament leur volonté de nettoyer les écuries d'Augias. La thèse de Daudet est simple : la corruption n'est pas un accident, elle n'est pas un délit de rencontre salissant l'honneur privé de tel magistrat ou de tel journaliste, la République l'a érigée en méthode de gouvernement. Le principe de la séparation des pouvoirs n'est pas bafoué une fois, par hasard, mais constamment et la hantise du tableau d'avancement règle la conduite des magistrats et de l'ensemble de la fonction publique. A l'insu de l'homme de la rue, trompé par une presse à gages — et qui ne peut s'informer qu'en lisant *L'Action française...* — la police politique tire les ficelles du spectacle. Il y a un complot permanent contre la France, victime du choix malheureux qu'elle a fait en 1875.

Deux fois au moins dans notre histoire récente, les Daudet et consorts ont contraint des chefs de gouvernement à reconnaître le bien-fondé de leur thèse. En 1917, Clemenceau se hisse au pouvoir en prenant à son compte les accusations de Barrès dans *L'Echo de Paris* — « En regardant dans les crevasses de l'abîme » —, de Daudet dans *L'Action française*, qui ajoute chaque jour des noms à son « tableau de chasse ». En signalant à une justice négligente, à une police indolente, à une classe politique indifférente, que le corrupteur Lenoir ou le corrupteur Bolo achètent des journaux et des consciences pour le compte de l'Allemagne, les journalistes justiciers se substituent aux organes de contrôle défailants, et l'opinion applaudit. Un personnage mythique, inventé par Louis Feuillade, Judex, attirait alors les premiers passionnés de cinéma. Judex, le juge. Celui qui fait peur aux criminels et à leurs complices, chargés de les poursuivre et qui les protègent...

Même scénario en 1934, même chaîne d'arrestations liant le corrupteur à des ministres, des parlementaires, des magistrats, des policiers, des journalistes. Seulement, dix-sept ans plus tôt, le Tigre avait magistralement sauvé l'honneur de la République en dirigeant lui-même l'enquête contre les traîtres. Plus irrésolu, un Chautemps, puis un Daladier laissent à l'opinion, aiguillonnée par la presse parisienne, le grand premier rôle. La foule qui crie « à bas les voleurs » sur le pont de la Concorde s'en prend à la République, parce qu'elle croit que celle-ci ne fait pas son devoir. Ce manque de fermeté du pouvoir coûte cher au crédit du régime. Le héros du jour, au début

de 1934, c'est le petit juge d'Uhalt, l'homme qui inculpe sans peur des conséquences pour sa carrière le député-maire de Bayonne ou l'ancien ministre du travail. Le mythe du petit juge courageux, pénétrant sans peur dans l'ancre de la corruption a eu depuis la fortune cinématographique que l'on sait. Le juge Renaud et le juge Michel, assassinés en pleine enquête, confortent par leur destin la conviction que le monde du crime ne manquera jamais de protecteurs occultes.

Quand la presse réclame toute la lumière, satisfaction lui est donnée parfois par la constitution d'une commission d'enquête. Les travaux de ces parlementaires scrupuleux aboutissent dans bien des cas à des conclusions plus modestes que le postulat initial. Et les jugements, eux aussi, ramènent les scandales à leurs justes proportions. Qu'advient-il aux 104 « chéquards », mis en cause par les talons envoyés d'Angleterre par le corrupteur Cornelius Herz, et que l'on croyait perdus au plus fort du scandale de Panama ? Ils nient, et ils s'en tirent. Devant la justice et devant les électeurs. Seul Clemenceau paiera d'un temps de purgatoire le soupçon d'être un agent payé de la reine Victoria. Lorsque l'on juge en 1936 les complices de Stavisky, l'affaire s'est bien dégonflée. Dans le box des accusés, il n'y a plus que des comparses, et sur les neuf condamnés, on ne trouve que deux parlementaires. Les grandes espérances des accusateurs publics de 1934, comme le parlementaire Philippe Henriot, animateur de la commission d'enquête sur les affaires Stavisky, se sont évanouies. Au début de l'investigation, Daladier président du Conseil, victime, après Chautemps, de l'affaire, affirmait devant la commission que toute la presse touchait des budgets de corruption. A l'issue, quelques journalistes de la petite presse d'échos, des Aymard, des Darius, des Sartori, se trouvent seuls accusés. Et l'opinion se détourne d'un scandale qui ne l'intéresse plus.

Oscillant entre la révolte et la résignation, tantôt embrasée par la passion purificatrice, tantôt blasée, la communauté des citoyens n'a rien fait pour imposer aux responsables une ligne de conduite dans les affaires de corruption. Sensible à certaines formes de scandale, comme le trafic d'influences, émue quand on agite devant elle les preuves photographiées du délit, l'opinion se satisfait de revendications vagues, sans exiger de remises de comptes régulières qui rendraient la vie dure aux corrupteurs. Finalement, pour peu qu'on la légitime, la corruption a sa place dans le système. Fait-on scandale en révélant la pratique des fonds secrets ? Il faut bien que notre diplomatie ait des amis à l'étranger, que la politique du gouvernement soit soutenue quand on l'attaque. Les ministres qui ont eu la fran-

chise d'admettre que la République payait certains services, tel Constans, le démolisseur du boulangisme, n'ont pas été éclaboussés par leurs révélations.

Le droit de se défendre n'est pas un monopole de l'Etat. Le gouvernement russe, pour placer les emprunts, a arrosé la presse française, sans créer de scandale, de 1893 à 1917. Il a fallu attendre la publication des archives du tsarisme pour que le public français ait enfin le droit de tout savoir sur l'« abominable vénalité » de ses journaux habituels. Or, la lecture instructive des carnets du corrupteur permanent, Arthur Raffalovitch, chargé de placer des fonds dans les journaux français, n'a ému que la fraction de l'opinion déjà hostile à l'alliance russe. Tous ceux qui croyaient en sa nécessité n'ont pas été touchés par les révélations que fait *L'Humanité* en 1920. De même, lorsque le Cartel des gauches, par le truchement du *Quotidien*, révèle que l'Union des intérêts économiques a subventionné et organisé la campagne du Bloc national en 1919, il indigne l'électorat de gauche, mais celui-là seulement. La corruption de la paroisse d'en face est seule damnable. Plus globalement, l'opinion, si sévère pour les agissements d'un aventurier, Rochette ou Stavisky, admet l'intervention régulière des grands intérêts. Quand, sous la IV^e République, on a appris, par accident, que le patronat se servait de l'ancien préfet Boutemy pour assurer les fins de mois de certains partis, l'émotion a été de courte durée. De même, le journaliste Jacques Despuech donne un coup d'épée dans l'eau, en apportant, en 1953, les preuves photocopiées du trafic des piastres. De même encore, sous la V^e République, les allégations de Gabriel Aranda sur les attributions de marché qui se manigançaient dans son ministère ont fait sourire plus qu'elles n'ont indigné. Une affaire de corruption, même étayée de preuves, fait monter le tirage du *Canard enchaîné*, elle peut assurer le succès d'un livre, elle ne fait plus trembler la République.

Orientations bibliographiques

Jean-Noël Jeanneney, *L'argent caché*, Fayard, 1981.

Maurice Barrès, *Leurs figures*, Plon.

Léon Daudet, *Magistrats et Policiers*, Bernard Grasset, 1935.

Jacques Despuech, *Le trafic des piastres*, Deux Rives, 1953.

Fred Kupferman, Les subventions à la presse : questions de méthode, *Documentation sur l'information*, n° 10, mars 1975.

Fred Kupferman, La presse et l'exploitation des scandales : les relations de Stavisky avec les journaux (1926-1934), *Cahiers du CEREP*, 1976.

Fred Kupferman, L'affaire Stavisky, *L'Histoire*, n° 7, 1978.

Fred KUPFERMAN. — Corruption in the Republic.

The charge of bribery strikes at the root of French democracy. The Republic is more exposed to such charges, because honesty is expected of every civil servant and people are supposed to be informed of every failure. Although prone to blame their rulers, French citizens tend to forgive and to forget the very crimes that stirred their indignation.

RÉSUMÉ. — Plus que tout autre régime, la République est en butte aux accusations de corruption, parce que la démocratie implique l'honnêteté dans la gestion des affaires publiques, la transparence des comptes dus à la communauté, une stricte séparation des pouvoirs et une information complète de l'opinion. Celle-ci, malgré des poussées de fièvre, s'émeut moins que naguère des affaires de corruption.

Louis FOUGÈRE. — Ways and means of corruption.

The judicial annals, the administrative files and the memos of the civil servants reveal the diversity of the means of corruption : handing out of cash or checks, presents of all kinds, money loans which are not repayable, the settlement of debts, financial benefits in business companies, the offering or demanding of sexual relations... The handing out of cash is still the favourite method of the corruptors and the corrupted because it is the simplest and most discreet one.

RÉSUMÉ. — Les annales judiciaires, les dossiers administratifs et les mémoires de fonctionnaires révèlent la diversité des moyens de corruption : remises d'espèces ou de chèques, cadeaux de toute nature, prêts d'argent dont le remboursement ne sera pas demandé, règlement de dettes, avantages financiers dans des sociétés, offre ou exigence de relations sexuelles, etc. La remise d'espèces demeure aujourd'hui encore le mode préféré des corrupteurs et des corrompus, car il est le plus simple et le plus discret.